

Perfectionnement pour moniteurs moto cat. A „cours de base moto“

OMCO art. 22² Obligation de suivre des cours de perfectionnement.

Les titulaires d'une autorisation d'enseigner la conduite des catégories A et C doivent, par catégorie, suivre au moins deux jours de sept heures de cours de perfectionnement supplémentaires spécifiques.

L' **ASMM** vous propose un cours de base de une journée reconnu par la CAQ comme cours de perfectionnement.

Le thème:

- Les nouvelles possibilités dans la formation pratique de base des conducteurs/trices de motos

Objectifs du cours:

Le moniteur connaît les instructions sur la formation pratique de base conformément à l'article 19a OAC et il est en mesure de les transposer selon le programme cadre de la formation pratique de base des élèves motocyclistes.

- Les participants
- Connaissance des objectifs de la formation de base
- Décrire les besoins et les intérêts de nos élèves dans la formation pratique de base
- Être capable d'adapter la formation en fonction des élèves motos
- Être motivé à analyser son comportement dans le cours de base et à y apporter les changements nécessaires

Autorisation de cours

- Autorisation du 17.03.2009
- Autorisation de cours n° WB00456

Dates de cours:

1105 Mercredi 11 mai 2011 Aigle

Prix du cours : Chf 390.00 repas inclu
Chf 30.00 frais CAQ (attestation dans Sari)

Lieu du cours: Aigle



SCHWEIZERISCHER MOTORRAD-FAHRLEHRER-VERBAND

ASSOCIATION SUISSE DES MONITEURS DE MOTO-ECOLE

ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI MAESTRI CONDUCENTI MOTO

ASMM – cours de perfectionnement

Vitesse et trajectoire dans des situations inattendues

Objectifs:

Le moniteur connaît et comprend les éléments de base de la physique, de la dynamique, de l'évaluation du risque, les connaissances techniques et du droit pour circuler sur des routes à virages serrés

Capacités personnelles:

Les moniteurs savent mettre en évidence les éléments-clefs issus du groupe et élaborer des solutions. Ils sont capables de démontrer à chaque motard participant les solutions travaillées.

Compétences sociales:

Les moniteurs sont conscients que même une minime augmentation de la vitesse a une influence capitale sur une conduite sûre et confortable de routes à virages serrés. Ils peuvent analyser les difficultés et les intentions des participants et des autres partenaires de la circulation de manière appropriée à la situation.

Capacités méthodologiques:

Les moniteurs savent démontrer une technique de regard correcte avec une vitesse adaptée aux virages. Le moniteur amène le participant à réfléchir à son comportement habituel dans des virages serrés et sans visibilité.

Autorisation de cours:

- autorisation du 18.10.2010 Cat. A
- autorisation de cours n° WB01752

Dates de cours:

- 1114 GS Jeudi 12 mai 2011 Aigle
- 1115 GS Vendredi 13 mai 2011 Aigle

Prix du cours: Fr. 420.00 repas inclus
Fr. 30.00 attestation SARI

Lieu du cours: Aigle

Secrétariat
Association suisse des
Moniteurs de moto école (ASMM)
Einschlagweg 71
3400 Berthoud

1105 Mercredi 11 mai 2011 Aigle

Inscription au cours:

| Cours n° | Dates: | Langue: | Lieu | |
|-----------|----------------------|---------|-------|--------------------------|
| 1105 Base | Mercredi 11 mai 2011 | F | Aigle | <input type="checkbox"/> |
| 1114 GS | Jeudi 12 mai 2011 | F | Aigle | <input type="checkbox"/> |
| 1115 GS | Vendredi 13 mai 2011 | F | Aigle | <input type="checkbox"/> |

Les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée.

Cocher d'une **X** le cours désiré.

Nom et prénom:

Adresse:

N° postal et lieu:

Tel. P:

Tel. B:

Fax:

Natel:

E-Mail:

Date de naissance

N° de permis (chiffre 5)

Lieu et date:

Signature:
